

Madame la Première Ministre
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75700 PARIS SP 07

Brest, le 8 septembre 2022

Objet : Desserte aérienne Brest / Orly
Réf : Circo_75_2022

Contacts :

Grégory BRETON g.breton@clb.senat.fr / 06 74 03 89 43

Yann RABUTEAU yann.rabuteau@clb-an.fr / 06 75 18 40 08

Madame la Première Ministre,

Air France, propriétaire de la compagnie low cost Transavia, vient d'annoncer la suppression de la liaison aérienne de Brest vers l'aéroport d'Orly, à partir du 30 octobre prochain. Seuls les vols vers Paris – Charles de Gaulle seront ainsi maintenus.

Suite à cette annonce, particulièrement brutale dans la forme, tous les acteurs concernés se sont mobilisés, et se sont rencontrés, dès ce jeudi 8 septembre, à l'initiative des parlementaires du département.

L'ensemble des personnalités présentes (Brest Métropole, Département, Chambre de Commerce et d'Industrie Métropolitaine Bretagne ouest, Investir en Finistère, Région Bretagne, députés et sénateurs) fustige cette décision d'Air France d'abandonner la ligne Brest – Orly, rappelant que celle-ci intervient à rebours des engagements pris par le Premier Ministre Edouard Philippe, dans le cadre du Pacte d'Accessibilité et de Mobilité pour la Bretagne, signé en février 2019.

Par sa caractéristique péninsulaire, les déplacements sont en effet au cœur des défis de la Bretagne, en particulier de sa partie la plus occidentale : raccordement au reste du monde, inscription dans les dynamiques européennes, et équilibre des territoires sont en effet des enjeux majeurs pour notre territoire.

Conscientes de la nécessité de décarboner les moyens de transports, les parties prenantes ont rappelé, au cours de la réunion de ce jour, qu'en l'absence d'une desserte ferroviaire satisfaisante, le seul recours pour disposer d'une connexion permettant de faire un aller – retour vers Paris en une journée reste encore aujourd'hui l'aérien. Les acteurs locaux sollicitent donc un retour à l'offre, telle qu'elle

existait en 2019.

Ce dossier est un sujet majeur d'aménagement pour la pointe bretonne ; une bonne desserte train et avion est en effet indispensable à l'attractivité de son territoire et au maintien d'une économie connectée et performante.

Face à cette situation, il appartient désormais à la Direction Générale d'Air France et au Gouvernement de mobiliser l'ensemble des instruments juridiques, financiers et techniques à leur disposition pour permettre à l'Ouest breton de disposer d'une offre de transport conforme aux engagements actés au sein du Pacte d'Accessibilité et de Mobilité signé en 2019.

Dans ce contexte, nous accueillons avec satisfaction l'annonce, cet après-midi, du ministre des Transports Clément Beaune, qui nous informe qu'Air France devra finalement prolonger de six mois supplémentaires la ligne Brest Orly. Cette annonce fait suite à notre mobilisation, qui restera totale jusqu'à l'obtention d'une solution pérenne.

Aussi, Madame la Première Ministre, nous sollicitons de votre part une intervention auprès d'Air France pour l'organisation d'une réunion de travail entre la Direction Générale de la compagnie et une délégation des acteurs impliqués dans ce dossier, et ce, dans les meilleurs délais.

La poursuite de cette liaison devra s'accompagner d'une réflexion plus globale sur la problématique des mobilités inter et intra régionales avec l'ensemble des acteurs des transports.

Nous vous prions de croire, Madame la Première Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.

Signataires :

Les Députés : Didier le Gac, Graziella Melchior, Jean Charles Larssonneur, Lilianna Tanguy, Erwan Balanant, Sandrine Le Feur, Annaïg Le Meur.

Les Sénateurs : Nadège Havet, Michel Canévet, Jean Luc Fichet, Philippe Paul.

Le Député Européen : Pierre Karleskind.

Le Président du Conseil Régional de la Bretagne : Loïg Chesnais Girard.

Le Président du Conseil Départemental du Finistère : Mael de Calan.

Le Président de Brest Métropole : François Cuillandre.

Le Président de la CCIMBO : Claude Ravalec.

Investir en Finistère : Jean-Paul Kerrien.